

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 13 février 2026

FOCUS : PETROPERU RENCONTRE DES DIFFICULTES FINANCIERES CROISSANTES QUI PESENT SUR LES FINANCES PUBLIQUES. 2

**Zone** 3

En 2025, la corruption demeure à des niveaux élevés dans la plupart des pays d'Amérique du Sud. 3

**Colombie** 3

L'inflation s'établit à 5,3 % g.a. en janvier, en nette accélération par rapport à 2025. 3

La récente hausse du coût du travail affecterait largement les entreprises. 4

Le gouvernement déclare l'état d'urgence économique dans huit départements. 4

**Équateur** 4

Le risque de crise électrique s'éloigne à court terme du fait de pluies abondantes. 5

Le programme minier du gouvernement se poursuit avec des projets mis en œuvre par des sociétés canadiennes. 5

**Guyana** 5

Les autorités souhaitent lancer la deuxième phase des subventions directes aux ménages. 5

**Pérou** 6

Le méga-port de Chancay ravive le débat sur la régulation étatique au Pérou. 6

**Venezuela** 6

L'assouplissement des sanctions étatsunaises se poursuit. 6

Si des devises pétrolières ont pu être réinjectées dans l'économie, ces réinjections sont complexes à mettre en œuvre et restent insuffisantes en volume. 6

La production de pétrole diminue à 924 000 barils par jour en janvier. 7

# Focus : Petroperú rencontre des difficultés financières croissantes qui pèsent sur les finances publiques.

**Petroperú, la compagnie pétrolière publique péruvienne, fondée en 1969, traverse des difficultés financières structurelles persistantes depuis plus de dix ans.** Active dans le transport, le raffinage, la distribution et la commercialisation de carburants et autres produits pétroliers, l'entreprise est un acteur stratégique pour garantir l'approvisionnement en carburant, notamment dans les zones périphériques, où les coûts élevés et la faible rentabilité dissuadent les importateurs privés.

**La situation financière de Petroperú s'est fortement dégradée à la suite du projet de modernisation de la raffinerie de Talara, lancé en 2014 afin d'augmenter les capacités de raffinage du pays.** En raison de retards d'exécution, le projet a généré des dépassements de coûts significatifs, pesant lourdement sur la rentabilité et l'endettement de l'entreprise. Au 30 septembre 2025, Petroperú disposait de 34 M\$ de trésorerie, un niveau jugé insuffisant pour couvrir ses obligations immédiates - les charges d'intérêts annuelles s'élevant à environ 400 M\$. A ces difficultés financières s'ajoutent des problèmes de gouvernance (onze présidents s'étant succédés en quatre ans) et une concurrence accrue des importateurs de carburant. Cette situation s'inscrit dans un contexte de forte opacité, les données financières disponibles restant limitées en raison d'un accès restreint aux comptes de l'entreprise.

**Après plusieurs tentatives visant à contenir la crise, l'attention se concentre désormais sur le décret d'urgence publié en décembre 2025.** Celui-ci prévoit des mesures de restructuration patrimoniale et administrative de Petroperú, placées sous la supervision de ProInversión (chargée de la promotion des investissements privés). Le décret introduit des instruments destinés à améliorer l'efficacité de la gestion, notamment la segmentation des actifs en unités de production indépendantes et l'ouverture de processus visant à encourager l'investissement privé, tout en maintenant la propriété des actifs au sein de l'État.

**A la suite de la publication de ce décret, Moody's Ratings a abaissé la note de crédit de Petroperú de B3 à Caa1, tout en révisant la perspective de stable à négative.** Selon Moody's, si la segmentation des actifs vise à protéger les actifs stratégiques, elle pourrait néanmoins affaiblir la base d'actifs de l'entreprise, accroître les risques d'exécution et de gouvernance, et réduire les protections offertes aux créanciers dans le cadre de contrats de dette existants. De son côté, Fitch Ratings a retiré ses notations, invoquant le manque d'informations pour maintenir une analyse adéquate.

**La Banque centrale estime à près de 1 Md\$ les dépenses de l'État à destination de Petroperú au cours des huit derniers mois.** Cette nouvelle contribution financière s'ajoute à une longue liste d'interventions étatiques visant à empêcher l'effondrement de la compagnie pétrolière. Selon la ministre de l'Économie Denisse Miralles, le montant total de l'aide financière accordée à Petroperú depuis 2014 dépasserait 8 Md\$. Bien que le soutien accordé en 2025 soit inférieur aux 1,8 Md\$ injectés en 2024, c'est un facteur déterminant dans les comptes publics. Il représente une contrainte significative pour le Trésor, dans un contexte où l'exécutif s'est engagé à ramener le déficit budgétaire à 1 % du PIB d'ici 2028.

**Bien que la dette totale de Petroperú demeure limitée (environ 1,8 % du PIB), elle pourrait néanmoins produire des effets significatifs dans un contexte de volonté de discipline budgétaire particulièrement stricte de l'État en matière d'endettement public.** Or, le soutien financier récurrent mobilise des ressources publiques au détriment d'autres priorités - notamment l'éducation et la lutte contre la criminalité - et affecte la crédibilité des finances publiques.

**La mise en œuvre du décret d'urgence s'est traduite par le lancement d'un appel d'offres confié à Deloitte.** ProInversión a attribué à Deloitte un mandat strictement technique portant sur la restructuration patrimoniale et financière de Petroperú. Ce mandat inclut notamment une réduction significative des effectifs, des cessions d'actifs sous forme de partenariats public-privé (PPP) ainsi qu'un transfert du siège de l'entreprise. Selon des sources officielles, ce processus n'implique pas directement de privatisation ni de liquidation de Petroperú. La restructuration annoncée a toutefois suscité une forte opposition de la part des syndicats de travailleurs. La politisation croissante du dossier – alors que les élections générales sont prévues pour avril prochain – complique davantage l'avenir de l'entreprise, dans la mesure où elle détourne l'attention d'un problème dont la nature demeure avant tout économique.

## Zone

**En 2025, la corruption demeure à des niveaux élevés dans la plupart des pays d'Amérique du Sud.**

**L'indice de perception de la corruption souligne une dégradation ou une stabilisation à un niveau élevé de corruption dans la région.** Selon le rapport de Transparency International, seuls le Guyana et l'Équateur améliorent leur score par rapport à 2024, pour s'établir respectivement à 40/100 et 33/100.

**Si le Venezuela et la Bolivie maintiennent leur score, ils se classent comme le premier et le troisième pays les plus corrompus d'Amérique du Sud** en 2025 (le Paraguay occupant la deuxième place). Le Venezuela est classé comme le troisième pays le plus corrompu au monde selon Transparency International, avec un score de 10 sur 100, derrière la Somalie et le Soudan du Sud.

**La Colombie, le Pérou et le Suriname voient leur score se dégrader en 2025.** Avec une note de 30/100, le Pérou se classe comme le quatrième pays le plus corrompu d'Amérique latine. La Colombie et le Suriname voient leur score se dégrader de 2 points (37 et 38/100 respectivement).

## Colombie

**L'inflation s'établit à 5,3 % g.a. en janvier, en nette accélération par rapport à 2025.**

**L'inflation mensuelle a atteint 1,2 %, en nette accélération par rapport à décembre 2025 (+0,9 pp)** où elle s'établissait à 0,3 %. Par rapport à janvier 2025, elle augmente de +0,2 pp. Elle représente la plus forte inflation mensuelle depuis janvier 2023, au plus fort de la crise inflationniste.

L'inflation annuelle a augmenté de +0,2 pp par rapport à décembre 2025 (5,1 %) et de +0,1 pp par rapport à janvier 2025 (5,2 %), témoignant d'un basculement à la hausse de la tendance.

**L'inflation est portée par les secteurs les plus touchés par la hausse du salaire minimum au 1<sup>e</sup> janvier (+23 %),** à savoir le logement – davantage via l'indexation sur l'inflation annuelle 2025 (+4,6 %, expliquant 1,4 pp de l'inflation annuelle), l'hôtellerie et la restauration (+9 % ; 1 pp de l'inflation annuelle) et l'alimentation (+5,1 % ; 1 pp).

**L'effet de la hausse du salaire minimum devrait encore s'intensifier dans les deux prochains mois** selon les experts. La hausse de l'inflation en janvier reflète ainsi l'effet sur les

secteurs les plus directement touchés par la hausse du salaire minimum, avant que cet effet ne se diffuse plus largement à l'économie. C'est dans ce cadre que la Banque centrale a décidé la semaine dernière de relever de 100 pdb son taux directeur, à 10,25 % (cf. [Brèves semaine 6](#)). Selon le gouvernement, l'accélération de l'inflation est avant tout portée par l'inflation alimentaire, portée par la hausse des prix du café et de la viande, dédiés à l'export. Cette analyse n'est toutefois pas confirmée par les économistes.

**Le 13 février, le Conseil d'État a suspendu le décret de hausse du salaire minimum.** Il demande à l'exécutif de publier dans les huit jours un nouveau décret provisoire qui sera exécuté en attente de la décision finale du Conseil d'État. Cette décision met en suspens les prévisions d'inflation à venir.

### **La récente hausse du coût du travail affecterait largement les entreprises.**

Selon une enquête menée par Fenalco (fédération des commerçants et entrepreneurs), **71 % des entreprises envisagent une réduction de personnel cette année**. L'enquête a interrogé 700 entreprises dont 91 % de PME (équivalent à leur part au niveau national), 30 % des enquêtés envisageraient des réductions significatives de personnel.

### **La hausse récente du coût du travail via la réforme du travail et la hausse du salaire minimum (23 %) prend tout son effet en 2026.**

La réforme du travail étend ainsi les horaires nocturnes (mieux rémunérés ; à partir de 19 h et non de 21 h) et augmente la rémunération les jours fériés et le dimanche (double du salaire journalier habituel). Face à cela, en plus des coupes de personnel attendues, 31 % des entreprises envisagent de répercuter une partie de la hausse sur les prix, alimentant l'inflation (cf. brève dédiée *supra*).

**Le gouvernement déclare l'état d'urgence économique dans huit départements.**

**Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence économique dans huit départements, dans un contexte d'inondations importantes** au nord du pays. Entre le 1<sup>er</sup> et le 9 février, les inondations ont affecté près de 156 000 familles, détruits près de 4 000 habitations et endommagé les infrastructures de transport. Le décret d'urgence économique doit durer 30 jours.

**L'urgence économique doit permettre à l'exécutif de prendre des mesures législatives, sans passer par le Congrès.** Selon une première estimation du ministère des Finances, 2 Md\$ (8 000 Md COP) seraient nécessaires pour faire face à la situation climatique. Le décret prévoit une imposition exceptionnelle du patrimoine des grandes entreprises (0,6 % à partir de 2,7 M\$ de capitaux propres et 1,2 % à partir de 8,2 M\$). Toutefois, les recettes fiscales de cette nouvelle imposition ne devraient pas abonder le budget avant l'année prochaine.

Si ce nouveau décret intervient dans un contexte climatique inattendu et de grande ampleur, certains observateurs le lient au **précédent décret d'urgence économique suspendu par la Cour constitutionnelle**, signé après le 2<sup>e</sup> refus en deux ans des Parlementaires pour une nouvelle réforme fiscale. La Cour constitutionnelle a considéré que le caractère « exceptionnel et inattendu » de la situation budgétaire (sous-financement du budget 2026) doit être étudié.

Indicateurs	Variation hebd.	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	2,4%	54,7%	2376
Change USD/COP	-0,5%	-11,4%	3670
Change EUR/COP	0,1%	1,5%	4355
Prix du baril (Brent, USD)	3,1%	-7,2%	69,68

# Équateur

## Le risque de crise électrique s'éloigne à court terme du fait de pluies abondantes.

Le réservoir de *Mazar*, qui fait partie du complexe hydroélectrique *Paute Integral*, se trouve actuellement proche de son niveau maximal. Les pluies se poursuivent dans les zones d'influence des centrales hydroélectriques et devraient continuer jusqu'en mars. Selon le ministère de l'Energie, même en cas d'arrêt des pluies, le niveau actuel du réservoir garantirait l'approvisionnement en électricité du pays pour au moins deux mois supplémentaires, c'est-à-dire jusqu'en avril. Il estime également que, compte tenu du début habituel de la saison des pluies en avril, notamment dans le bassin sud-oriental où se situent *Mazar* et le complexe *Paute*, la production électrique devrait être assurée jusqu'en septembre, sauf événement climatique extraordinaire.

**Le complexe *Paute* joue un rôle central dans la production d'électricité.** Le 10 février, 80,3 % de l'énergie produite au niveau national provenait de sources hydroélectriques, contre 19 % d'origine thermique. Parmi les centrales hydrauliques, *Molino* a contribué à hauteur de 32 %, *Coca Codo Sinclair* à 26 % et *Sopladora* à 13 %. Néanmoins, lors de la prochaine saison sèche prévue à partir de septembre, un suivi attentif des conditions climatiques, des précipitations et du niveau des réservoirs sera nécessaire afin d'anticiper tout risque pour la production hydroélectrique.

## Le programme minier du gouvernement se poursuit avec des projets mis en œuvre par des sociétés canadiennes.

Le projet minier *El Domo*, situé à *Las Naves* (Bolívar) et porté par la société canadienne *Silvercorp Metals*, est actuellement le plus grand site minier en construction du pays, avec environ 20 % d'avancement des travaux. Il a été conçu comme un projet polymétallique destiné à extraire cuivre, or, argent, zinc et plomb. Les coûts de

construction ont été revus à la hausse à 284 M\$. La mise en production est prévue en juillet 2027, avec une extension d'infrastructures électriques (ligne externe déconnectée du réseau électrique et générateurs de secours) pour assurer l'alimentation énergétique du site.

**De son côté, le projet *La Plata*, situé à *Palo Quemado* (Cotopaxi) et exploité par la canadienne *Atico Mining*, a récemment obtenu la licence environnementale** pour ses phases d'exploitation et de traitement des minerais, qui incluent or, cuivre, argent et zinc. Cette licence octroie l'autorisation formelle pour que la société entame les travaux de construction dès que les autorisations complémentaires gouvernementales seront obtenues. Cependant, le projet de *La Plata* est sujet à de fortes tensions sociales. Le processus administratif et judiciaire, qui a mené à la délivrance de la licence, s'est étendu sur plus de deux ans, marqués par des conflits entre populations locales, forces de l'ordre et opposants à la mine.

## Guyana

**Les autorités souhaitent lancer la deuxième phase des subventions directes aux ménages.**

**Le budget 2026, en cours de discussion au Parlement, prévoit 347 M\$ (72,5 Md GYD) de subventions directes aux ménages.** Ainsi, 716 000 Guyaniens âgés de plus de 18 ans pourraient bénéficier d'un transfert en espèce de 480\$ (100 000 GYD) chacun.

**Ce programme s'inscrit dans la volonté des autorités de redistribuer les revenus pétroliers à la population.** Une première partie de ce programme, d'un même montant, avait été lancée en 2025, avec près de 600 000 inscriptions de Guyaniens. Ce sont 14 000 nouvelles personnes, devenues

majeures, qui s'ajoutent désormais à la liste des personnes éligibles.

## Pérou

### Le méga-port de Chancay ravive le débat sur la régulation étatique au Pérou.

**Le méga-port de Chancay est une plateforme logistique clef entre la Chine et l'Amérique du Sud.** Il a été construit grâce à un investissement privé d'environ 1 Md€, majoritairement porté par le groupe chinois Cosco Shipping (60 %). En 2025, il a mobilisé plus de 336 000 EVP (conteneurs de 20 pieds), dont 126 000 en opération de transbordement, la Chine étant le principal port d'origine des marchandises et le Chili ainsi que la Colombie leurs principales destinations. Ces activités ont généré plus de 260 M€ de recettes douanières pour l'État.

**Une décision judiciaire récente modifie la gouvernance du port, en l'excluant de la régulation et supervision de l'autorité publique Ositrán.** Cette décision repose sur le fait qu'il s'agit d'une infrastructure privée, sans financement public ni contrat de concession. Elle réduit donc le contrôle de l'État.

## Venezuela

### L'assouplissement des sanctions étatsuniennes se poursuit.

**Le 10 février, le Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du Trésor étatsunien a délivré une nouvelle licence générale pour le Venezuela.** Cette décision est intervenue la veille de la visite au Venezuela du Secrétaire à l'Énergie, Chris Wright. La licence générale 48 (LG48) autorise désormais la fourniture de certains articles et services, tandis que les licences 30B et 46A, amendées, autorisent « certaines transactions nécessaires aux

opérations portuaires et aéroportuaires » et « certaines activités impliquant du pétrole d'origine vénézuélienne ».

**La LG48 autorise la fourniture de biens, de technologies, de logiciels ou de services étatsuniens pour l'exploration, le développement ou la production de pétrole et de gaz au Venezuela.** Elle n'autorise cependant pas les transactions avec des personnes physiques ou morales liées à la Russie, à l'Iran, à la Corée du Nord, à Cuba ou à des entreprises sous contrôle chinois. Les exportations ou réexportations de diluants vers le pays demeurent interdites. Elle ne permet pas non plus de paiements en or ou monnaie numérique. La création de nouvelles coentreprises pour l'exploration ou la production de pétrole ou de gaz demeure interdite, ce qui devrait contribuer à limiter le rôle de l'entreprise publique vénézuélienne PdVSA dans le secteur des hydrocarbures.

**Si des devises pétrolières ont pu être réinjectées dans l'économie, ces réinjections sont complexes à mettre en œuvre et restent insuffisantes en volume.**

Malgré la réinjection de 500 M\$ en provenance d'un compte qatari autorisé par les autorités étatsuniennes, le **Bolivar vénézuélien (VES) poursuit sa dépréciation**, en raison notamment de la mise en œuvre d'une réforme du marché des changes qui alimente un climat d'incertitude persistante.

**Ainsi, un nouveau système de change est en cours de déploiement**, visant à prioriser les demandes en devises des entreprises des secteurs de l'alimentation et de la santé, à condition qu'elles soient clientes de l'une des quatre banques habilitées à utiliser le système SWIFT. Cependant, ce processus d'acquisition de devises s'avère complexe et chronophage, ce qui retarde une injection de devises pourtant nécessaire au vu de la situation de l'économie vénézuélienne.

**Le Bolivar s'est déjà déprécié de 27,5 % depuis le début de l'année.** Il s'échangeait désormais à 389 VES/USD au 11 février 2026 contre 305 VES/USD en début d'année.

**La production de pétrole diminue à 924 000 barils par jour en janvier.**

**La production pétrolière a baissé de 196 000 bpj en janvier par rapport à décembre, pour s'établir à 924 000 bpj,** selon l'OPEP. Cette baisse de la production s'explique

principalement par le renforcement du blocus maritime étatsunien en janvier, couplé à une diminution des capacités de stockage des producteurs.

**Le prix du pétrole de référence vénézuélien, Merey à 16 degrés API, a enregistré une baisse de -2,3\$ par baril en janvier par rapport à décembre,** pour s'échanger à 43,2\$ par baril (-18,4 % par rapport à la moyenne annuelle de 2025 à 66,9\$).

## Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md\$)	PIB/hab. à prix courants (M\$)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	57,1	4,6	0,7	0,6	-3,3	93,7	108	+5	26,2
Colombie	53,1	438,1	8,2	1,6	2,5	-2,3	58,9	83	+2	4,4
Equateur	18,1	130,5	7,2	-2,0	3,2	4,9	53,7 (2024)	88	+1	3,6
Guyana	0,8	25,1	31,4	43,6	10,3	7,9	29	89	+6	4,3
Pérou	34,4	318,5	9,3	3,3	2,9	1,7	32,1	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,8	3,0	2,7	-33,4	89,1	114	+2	10,6
Venezuela	26,7	82,8	3,1	5,3	0,5	4,2	164,3 (2024)	121	0	548,6
Argentine	47,6	683,4	14,4	-1,3	4,5	-1,2	78,8	47	0	28,0
Brésil	213,4	2 257,0	10,6	3,4	2,4	-2,5	91,4	84	+2	4,9
Chili	20,2	347,2	17,2	2,6	2,5	-2,5	42,7	45	0	3,7
Mexique	133,4	1 862,7	14,0	1,4	1,0	-0,2	58,9	81	+3	3,7

Source : FMI, WEO, octobre 2025

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

[jacques.robin@dgtrésor.gouv.fr](mailto:jacques.robin@dgtrésor.gouv.fr), [sebastien.andrieux@dgtrésor.gouv.fr](mailto:sebastien.andrieux@dgtrésor.gouv.fr)

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Carla Derville, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)